fond'imad

Rapport d'activité
2021

Table des matières

Mot du président 3

Un plein déploiement à venir 4

Projets soutenus en 2021 5

fond'**imad** en bref 6

Etats financiers 6

Annexe 7

Mot du président

L'activité d'une fondation s'inscrit par essence dans le long terme. Néanmoins, ses buts laissent généralement suffisamment de flexibilité pour agir et réagir face à des conjonctures particulières. Au vu de la situation pandémique, c'est bien de cette agilité dont fond'**imad** a dû faire preuve dès son lancement effectif, début 2020.

Après le financement d'actions mises sur pied en réponse aux défis immédiats posés par le Covid-19, le conseil de fondation fourmillait d'idées et ambitions. Si celles-ci ont été fortement contrariées par le contexte sanitaire, elles ne sont que remises à des jours meilleurs. D'ailleurs, je suis heureux de pouvoir évoquer le démarrage, à fin 2021, du projet « vieillissement en santé » (VIeSA), qui a suscité un intérêt marqué auprès des donateurs.

Entre progrès technologiques, nouvelles conditions-cadres ou encore évolutions sociales, l'avenir du maintien à domicile ne peut pas toujours être tracé avec certitude. Toutefois, en tant que plus grande organisation de maintien à domicile de Suisse, **imad** dispose des compétences nécessaires pour mener des projets pertinents et novateurs, affichant pour certains un potentiel de réplication dans d'autres régions. Au vu de la complexité de la prise en charge domiciliaire et de l'interdépendance entre ses acteurs, il est indispensable que ces initiatives soient menées dans un esprit partenarial, à l'image de VIeSA ; les parties prenantes peuvent d'ailleurs aller au-delà du seul réseau de santé, des clients et des proches aidants.

Nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre ce chemin ambitieux aux côtés de nos généreux donateurs. Au nom de nos bénéficiaires, nous les remercions chaleureusement de contribuer à la qualité de vie à domicile des personnes malades, vulnérables ou en perte d'autonomie.

Moreno Sella
Président fond'**imad**

Un plein déploiement à venir

Entre augmentation de la demande de prestations et diminution temporaire du personnel disponible, le monde du maintien à domicile a continué, en 2021, à être particulièrement impacté par la crise sanitaire. Le souci de mobiliser autant de ressources que possible pour garantir aux clients des prestations de qualité ainsi que la nécessité de préserver quelque peu les collaboratrices et collaborateurs avaient mené **imad** à reprioriser les projets stratégiques, situation qui s'est finalement prolongée sur toute l'année.

Inévitablement, la sollicitation de fonds pour des nouveaux projets a été largement suspendue; seul VIeSA a ainsi été financé, alors que le projet « Bien vivre à domicile », quant à lui, a été mis en œuvre et connu ses premières sollicitations (voir détails ci-dessous).

Après cette prise de recul forcée, les projets de longue haleine redémarreront progressivement. Différentes initiatives d'importance sont en cours d'élaboration au sein de **imad**, dont certaines feront l'objet de recherches de fonds. Il s'agira de projets bénéficiant naturellement aux clients, mais également, de manière plus générale, à leurs proches et à la communauté. A titre d'exemple peut être cité le nouveau siège social de **imad**, dans le quartier de Pont-Rouge: bien plus d'un simple déménagement, il constituera un formidable levier pour la transformation de l'institution, qui s'ouvrira à la cité afin de favoriser les échanges et les apprentissages mutuels avec les clients, collaborateurs et partenaires.

Enfin, en raison du contexte sanitaire, la fondation a dû renoncer en 2021 à l'organisation d'évènements.

Projets soutenus en 2021

VIeSA - Vieillissement en santé (novembre 2021 à septembre 2023)

VIeSA vise à élaborer un itinéraire de santé personnalisé et coordonné dans le réseau de soins genevois afin de prévenir les effets du vieillissement. L'objectif est ainsi de soutenir les capacités fonctionnelles tout en diminuant les risques de fragilité pour permettre aux plus de 65 ans de demeurer à domicile aussi longtemps que possible et dans les meilleures conditions.

Ce projet piloté par **imad** est mené en partenariat avec les Hôpitaux Universitaire de Genève (HUG), la Haute école de santé de Genève (HEdS) et la PLATEFORME du réseau seniors Genève.

Son déroulement s'articule en trois étapes :

- recensement des prestations existantes et des acteurs
- création d'un itinéraire de prévention et de coordination
- étude de faisabilité du dispositif avec une mise en œuvre de proximité

Budget total : 900'000 CHF
Financement :
400'000 CHF : Fondation Leenaards
400'000 CHF : une fondation privée genevoise
100'000 CHF : Loterie romande

Projet « Bien vivre à domicile » (mise en œuvre)

Un montant de 100'000 CHF avait été reçu en 2020 d'une fondation active notamment dans le soutien aux personnes âgées. Le fonds ainsi constitué est destiné à couvrir l'achat de matériel ou la réalisation de travaux en faveur de clients dans une situation financière défavorable ; en effet, des mesures simples permettent parfois d'optimiser la qualité de vie et l'autonomie à domicile, voire d'éviter une institutionnalisation.

La notoriété de ce fonds à l'interne **imad** n'a été réellement établie qu'au dernier trimestre 2021 ; cinq demandes ont depuis lors été approuvées, pour un total de 4'819 CHF. Elles ont porté sur des éléments aussi variés qu'un verticalisateur électrique, un siège mural de douche ou un guidon de transfert.

fond'**imad** en bref

fond'**imad** est une fondation de droit privé visant à financer des projets bénéficiant essentiellement aux personnes malades ou en perte d'autonomie. Elle se concentre sur des démarches innovantes, destinées à améliorer le bien-être et la qualité de vie à domicile. Les projets lui sont en principe soumis par **imad** (institution genevoise de maintien à domicile), dont fond'**imad** est toutefois totalement indépendante financièrement.

fond'**imad** bénéficie de l'exonération fiscale (ICC/IFD). Elle est soumise à l'Autorité cantonale de surveillances des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP, Genève).

fond'**imad** s'appuye sur un Conseil de fondation de 3 membres:

- M. Moreno SELLA, président
- M. Stéphane MIAZZA, vice-président
- M. Gilbert VONLANTHEN, trésorier (démissionnaire au 31.12.2021)

Ont par ailleurs été élus en décembre 2021, pour entrée en fonction en janvier 2022, les membres suivants:

- M. Philippe SCHWARM, trésorier
- Mme Karine BRUCHEZ

La fondation ne compte aucun employé, s'appuyant sur des ressources humaines de **imad**, qui lui sont facturées sur une base conventionnelle.

Etats financiers

Commentaire sur le résultat 2021:

Afin de reconstituer le capital de dotation, le conseil de fondation a décidé en décembre de prévoir désormais dans le budget de chaque projet une contribution (en général 10%) aux frais de fonctionnement de la fondation; une même contribution sera prélevée sur les dons affectés.

Impressum
www.fondimad.ch
fond'**imad**, Case postale, 1227 Carouge GE • info@fondimad.ch, 079 240 83 60

BCGE, Quai de l'Ile 17, 1211 Genève | IBAN: CH5800788000050760268 | BIC/SWIFT: BCGECHGGXXX

Annexe

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de

Fond'imad
Carouge

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds et annexe) de Fond'imad pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions de Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

PricewaterhouseCoopers SA

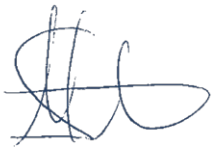

Marc Secretan

Expert-réviseur
Réviseur responsable

Alexandre Lemonnier

Genève, le 09 juin 2022

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone : +41 58 792 91 00, téléfax : +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

FOND'IMAD

Bilan
au 31 décembre 2021
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

ACTIFS	*Notes*	2021	2020
Actifs circulants			
Compte BCGE		627 077	330 201
Produits à recevoir		6 600	–
Charges payées d'avance		3 000	–
Total actifs circulants		**636 677**	**330 201**
TOTAL ACTIFS		**636 677**	**330 201**

PASSIFS			
Fonds étrangers à court terme			
Charges à payer		22 512	46 000
Total fonds étrangers à court terme		**22 512**	**46 000**
Fonds affectés			
Fonds affectés Bien vivre à domicile (Aménagements aînés)		85 251	100 000
Fonds affectés Prévention de la dénutrition des personnes âgées		124 316	156 003
Fonds affectés Vieillir en santé		400 000	–
Total fonds affectés		**609 567**	**256 003**
Fonds propres			
Capital de Fondation		100 000	100 000
Résultats reportés		-71 803	-23 336
Résultat de l'exercice		-23 600	-48 467
Fonds propres		**4 597**	**28 197**
TOTAL PASSIFS		**636 677**	**330 201**

FOND'IMAD

Compte de résultat
Exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	*Notes*	2021	2020
Dons pour projet Vieillir en santé		500 000	–
Dons privés		180	30 050
Dons personnes morales		–	161 400
Dons soutien collborateurs COVID		–	170 000
Dons pour projet Bien vivre à domicile (Aménagements aînés)		–	100 000
Dons pour projet Tablettes UATR		–	36 425
Dons pour projet Prévention de la dénutrition des personnes âgées		–	739 780
Dons en nature		–	971 238
Revenus divers		6 600	–
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		**506 780**	**2 208 893**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges directes d'activités et de projets			
Charges projet vieillir en santé		100 000	–
Charges projet Prévention de la dénutrition des personnes âgées		16 687	583 777
Charges projet Bien vivre à domicile		4 749	–
Charges soutien collborateurs COVID		–	346 770
Charges projet Tablettes UATR		–	36 183
Charges Masques reçus en nature		–	971 238
Total charges directes d'activités		**121 436**	**1 937 968**
Frais généraux			
Refacturation collaborateurs IMAD		39 375	38 000
Honoraires fiduciaires comptabilité et révision		12 285	9 423
Frais site web		2 714	5 428
Frais de communication et recherche de fonds		304	7 452
Frais de bureau et autres frais administratifs		402	836
Formation des collaborateurs		–	1 950
Emoluments service surveillance des Fondations		300	300
Total frais généraux		**55 380**	**63 389**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		**176 817**	**2 001 357**
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS		**329 963**	**207 536**
- Attribution aux fonds affectés		-500 000	-1 046 205
+ Utilisation des fonds affectés		146 436	790 202
Mouvement net des fonds affectés		**-353 564**	**-256 003**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**-23 600**	**-48 467**

FOND'IMAD

Tableau de flux de trésorerie
Exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

	2021	2020
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	-23 600	-48 467
Diminution / (Augmentation) des actifs circulants	-9 600	–
Augmentation / (Diminution) des fonds étrangers à court terme	-23 488	21 671
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	**-56 688**	**-26 796**
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Total flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	**–**	**–**
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Diminution) des fonds affectés	353 564	256 003
Dotation au capital de Fondation	–	–
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	**353 564**	**256 003**
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	**296 876**	**229 207**

FOND'IMAD

Tableau de variation des fonds
Exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

2021	01.01.21	Dotations	Utilisations	Transferts internes	31.12.21
Fonds affectés					
Fonds Bien vivre à domicile (Aménagements aînés)	100 000		-14 749		85 251
Fonds Prévention de la dénutrition des personnes âgées	156 003		-31 687		124 316
Fonds Vieillir en santé	–	500 000	-100 000		400 000
Total fonds affectés	**256 003**	**500 000**	**-146 436**	**–**	**609 567**
Fonds propres					
Capital	100 000				100 000
Résultats reportés	-23 336			-48 467	-71 803
Résultat de l'exercice	-48 467	-23 600		48 467	-23 600
Total fonds propres	**28 197**	**-23 600**	**–**	**–**	**4 597**

2020	01.01.20	Dotations	Utilisations	Transferts internes	31.12.20
Fonds affectés					
Fonds soutien collaborateurs COVID	–	170 000	-170 000		–
Fonds Bien vivre à domicile (Aménagements aînés)	–	100 000	–		100 000
Fonds Tablettes UATR	–	36 425	-36 425		–
Fonds Prévention de la dénutrition des personnes âgées	–	739 780	-583 777		156 003
Total fonds affectés	**–**	**1 046 205**	**-790 202**	**–**	**256 003**
Fonds propres					
Capital	100 000				100 000
Résultats reportés	–			-23 336	-23 336
Résultat de l'exercice	-23 336	-48 467		23 336	-48 467
Total fonds propres	**76 664**	**-48 467**	**–**	**–**	**28 197**

FOND'IMAD

Note annexe aux états financiers
Exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

1. Description de l'entité

Fond'Imad est une fondation au sens des articles 80 et suivants du code civil.
Elle est soumise au contrôle de l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève, N° de dossier KGE-2263.

Son siège est situé au 36, av. Cardinal-Mermillod, Carouge.
Elle a pour but de financer et de gérer des projets permettant le développement de l'institution genevoise de maintien à domicile (imad) dans le cadre de ses missions.

2. Organisation

La Fondation est administrée par un conseil de fondation composé de trois à sept personnes physiques, nommées pour une période de 4 ans. Les premiers membres du conseil sont désignés par le fondateur. Le conseil se renouvelle par cooptation.

Conseil de Fondation		Signature
M. Sella Moreno	Président	Collective à deux
M. Miazza Stéphane	Vice-Président	Collective à deux
M. Philippe Schwarm	Trésorier	Collective à deux

3. Statut fiscal

La Fondation est exonérée de l'impôt cantonal et communal et de l'impôt fédéral direct, selon décision de l'Administration fiscale du 17 décembre 2018.

4. Organe de révision et organe chargé de la tenue de la comptabilité

L'Organe de révision est la PricewaterhouseCoopers SA dont le mandat a commencé en 2019.
L'organe chargé de la tenue de la comptabilité est l'Association Comptabilis, 9, route des Jeunes, 1227 Les Acacias - Genève.

5. Parties liées

L'institution genevoise de maintien à domicile (imad) est une partie liée de Fond'imad.

Note annexe aux états financiers
Exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021
avec chiffres de l'année comparative
En francs suisses

6. Principes comptables

a) Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de Fond'Imad ont été établis conformément aux dispositions applicables du Code des obligations et aux normes Swiss Gaap RPC fondamentales.

b) Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

c) Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de la Fondation.

d) Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

7. Rémunération des membres dirigeants

Les membres dirigeants ne sont pas rémunérés.

8. Autres informations	2021	2020
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou grevés d'une réserve de propriété	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Evénement significatif postérieur à la date de clôture	Néant	Néant
Nombre de collaborateurs moyen exprimé en EPT	–	–

fond'imad

www.fondimad.ch